



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

manifestations sportives

Question écrite n° 56669

Texte de la question

Mme Claude Greff appelle l'attention de M. le ministre de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur les difficultés actuelles des clubs cyclistes. La sur-réglementation, les difficultés liées au recrutement des bénévoles, les changements des structures routières contribuent aujourd'hui à rendre très complexe l'organisation de courses cyclistes amateurs. Par ailleurs, de nombreux responsables de clubs signalent l'important frein que constitue la multiplication des obligations de sécurité imposées aux organisateurs de courses cyclistes. Bien souvent, le coût inhérent à ces obligations est largement supérieur aux capacités financières des petits clubs. Aussi, face à une telle situation, les bénévoles se découragent peu à peu et ne souhaitent plus organiser de courses, pourtant indispensables à la vitalité de ce sport. Elle lui demande de bien vouloir préciser sa position et les mesures qu'il entend prendre sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [Mme Claude Greff](#)

Circonscription : Indre-et-Loire (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56669

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : jeunesse et sports

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er février 2005, page 942